

Fiche Action : Promotion de la régénération naturelle le long de la voirie

Arbres & Paysages Tarnais

C'est à l'initiative d'un groupe d'agriculteurs que l'Association Arbres & Paysages Tarnais a vu le jour en 1993.

Les objectifs sont de favoriser la promotion, la création et l'amélioration des espaces boisés hors forêt, notamment les haies, les alignements et les bosquets, dans un but de protection des milieux, d'amélioration du paysage ou de production.

Outre les intérêts paysagers de la présence des haies, bosquets et alignements (maintien de l'identité locale, lutte contre la banalisation des paysages, intégration des bâtiments, des nouvelles constructions...), de nombreuses études ont démontré les intérêts des formations boisées hors forêt. Elles jouent ainsi un rôle très favorable dans de nombreux domaines, tout d'abord microclimatique : en freinant le vent, elles entraînent une diminution de l'évapotranspiration, un maintien de l'humidité, une diminution des écarts de température. Ces éléments sont favorables aux cultures céréalières et à l'élevage. Ces effets sont sensibles à un niveau plus important lorsque des campagnes de plantation sont menées à l'échelle d'un territoire.

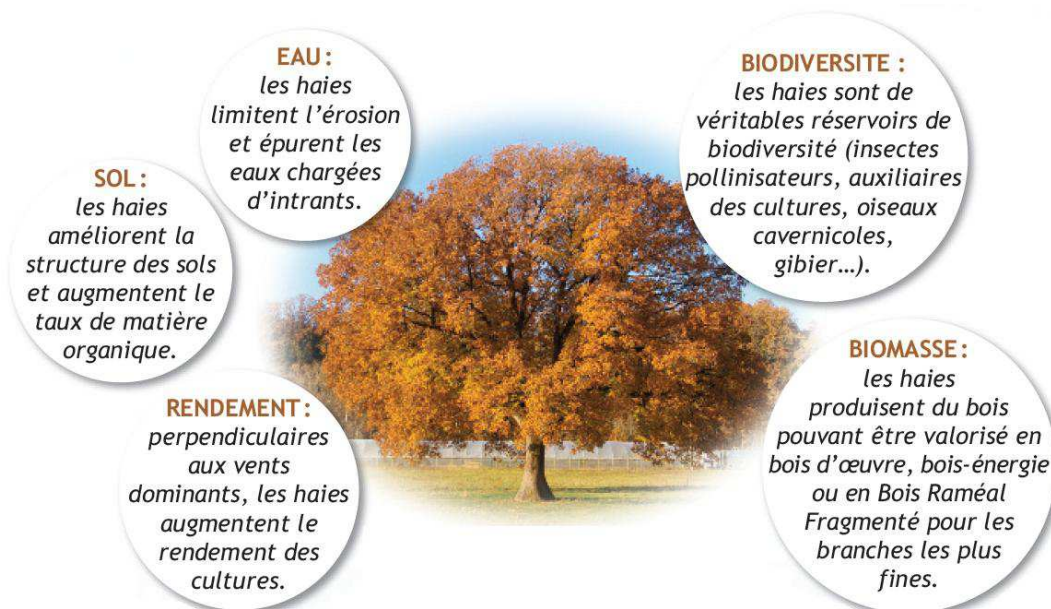
Les productions à proximité des haies voient leurs quantités et qualités s'améliorer.

Les haies jouent aussi un rôle fondamental dans la limitation de l'érosion : diminution ou arrêt des pertes de terre lors des fortes précipitations, filtration des eaux, fixation des nitrates, pesticides et engrais, ralentissement de l'écoulement donc meilleure infiltration, diminution de la force des crues en aval. On parle de bénéfices agro-écologiques.

Elles présentent aussi un intérêt faunistique majeur car elles représentent un réservoir de biodiversité importante : abri des rapaces diurnes et nocturnes, des oiseaux insectivores, des insectes pollinisateurs, d'auxiliaires de cultures tels que les carabes.

Les haies et boisements peuvent enfin être utilisés comme des protections climatiques des bâtiments : effet brise-froid en hiver, ombre sur les bâtiments en été.

C'est l'ensemble de ces éléments que l'on doit voir en chaque haie, chaque bosquet, existant ou réimplanté. C'est dans cette logique que l'Association Arbres & Paysages Tarnais conseille et guide les propriétaires dans leurs projets de plantation.



Outre les plantations l'Association développe plusieurs activités, comme :

l'information et la sensibilisation du grand public à l'entretien des haies, l'édition d'un bulletin d'information intitulé «les feuilles d'Arbres et Paysages Tarnais », l'édition d'une plaquette présentant les arbres & arbustes champêtres du département, la réalisation de brochures et documents pour sensibiliser aux rôles de l'arbre et de la haie dans nos campagnes, le conseil pour l'aménagement de petits espaces publics auprès des communes et des communautés de communes en milieu rural, l'éducation à l'environnement dans les écoles et collèges pour sensibiliser les élèves sur l'intérêt de l'arbre champêtre dans la préservation de la biodiversité et le maintien d'une agriculture durable.

La régénération naturelle

Enjeux :

En bordure de voirie ou de parcelles agricoles, lorsque l'on arrête le passage de broyeurs, une végétation spontanée commence à apparaître notamment des essences autochtones et tout leur cortège d'insectes, oiseaux et champignons associés. Ce phénomène, bien connu des forestiers, est appelé régénération naturelle et participe à la promotion de la biodiversité.

Par l'emploi abusif de l'épareuse on se prive d'une végétation gratuite, à portée de main qui doit contribuer non seulement à réaliser des économies pour les collectivités mais également à renforcer la biodiversité ordinaire d'un territoire.

Dans les zones de coteaux, les hauts de talus sont régulièrement broyés ce qui freine l'installation d'une végétation pouvant lutter contre l'érosion. Lors de gros orages les hauts de talus sont déstabilisés et peuvent s'effondrer sous l'effet du ruissellement.



Ce phénomène entraîne des coûts de travaux publics en lien avec le recalibrage des fossés et le nettoyage des chaussées.

Il est possible de mettre en place une véritable stratégie d'accompagnement de cette végétation naturelle pour concilier réduction des coûts et promotion de la biodiversité en bordure de la voirie.



Contenu de l'action :

- Cartographie des zones à enjeux
- Rédaction d'un rapport sur les itinéraires techniques en lien avec les objectifs de l'action
- Sensibilisation et formation à la régénération naturelle (Agents, agriculteurs, conducteurs d'épaveuse...),
- Accompagnement et gestion de la régénération,
- Formation à la mise en place d'itinéraires techniques innovants (Taille de formation, conduite en trogne, gestion différenciée...)
- Sensibilisation à la biodiversité ordinaire,
- Mise en place de zones expérimentales en concertation avec les communes et leur prestataire.

Partenaires :

Cette démarche s'inscrit dans un projet co-construit avec la mobilisation de divers partenaires.

On peut citer notamment :

- la Chambre d'Agriculture du Tarn pour sa connaissance du milieu agricole et de ses enjeux agro-écologiques, mais également pour faciliter la mise en œuvre de ce programme auprès des riverains qui sont souvent agriculteurs,
- la Fédération Départementale des Chasseurs du Tarn pour mobiliser leurs relais locaux à savoir, les sociétés de chasse,
- les associations en lien avec l'environnement pour leur implantation sur le territoire.

Programme d'action et enveloppe :

Actions	Objectifs	Nbre de jours	Coût journée	Total
Coordination générale et suivi dossier	Suivi administratif	6	400	2400
Cartographie du territoire	Cibler les zones à enjeux	4	400	1600
Rédaction et mise en forme d'un rapport sur l'entretien de la voirie	Mis en place d'itinéraires techniques en lien avec la démarche	10	400	4000
Sensibilisation et formation des acteurs	Formation, sensibilisation des acteurs (Agents, entrepreneurs, agriculteurs...)	7	400	2800
Sensibilisation des relais locaux aux enjeux agro-écologiques de la flore champêtre	Faciliter la mise en place de l'action auprès des riverains	5	400	2000
Mise en place de secteurs pilotes	Suivi colonisation des talus par la végétation autochtone	18	400	7200
			Total	20000 €